

Préserver la mission des EÉSAD

Si l'avenir des EÉSAD passe par l'innovation et l'anticipation, cet avenir reposera sur un socle solide illustré par une mission partagée :

1. Favoriser l'autonomie et la dignité des personnes

- Maintien dans le milieu de vie : permettre aux bénéficiaires de demeurer dans leur environnement familial le plus longtemps possible, préservant ainsi leurs repères sociaux et affectifs
- Services personnalisés : adaptation des interventions aux routines, préférences et besoins évolutifs de chaque personne
- Approche bienveillante : formation du personnel aux enjeux du vieillissement et du handicap, garantissant des interventions respectueuses et sécuritaires
- Autonomie des usagers : encouragement de l'autonomie résiduelle et implication des personnes dans les décisions concernant leurs services du quotidien

2. Créer des emplois de qualité et valoriser le travail de proximité

- Conditions de travail équitables : salaires concurrentiels, horaires stables, reconnaissance des compétences et possibilités d'évolution de carrière
- Professionnalisation du secteur : programmes de formation continue, certifications reconnues et développement des compétences spécialisées
- Climat de travail positif : management participatif, soutien psychosocial et prévention de l'épuisement professionnel
- Valorisation sociale : reconnaissance du rôle essentiel des aides à domicile dans le maintien du lien social et de la qualité de vie

3. Renforcer le tissu social et l'économie locale

- Modèle d'économie sociale : réinvestissement systématique des excédents dans l'amélioration des services et des conditions de travail, sans distribution de dividendes
- Ancrage territorial : embauche locale, achats auprès des fournisseurs régionaux et participation au développement économique des communautés
- Innovation sociale : expérimentation de nouvelles approches collaboratives (coopération entre EÉSAD, services mutualisés, économie circulaire)
- Mobilisation citoyenne : implication des bénévoles, sensibilisation aux enjeux du vieillissement et création de réseaux d'entraide communautaire

4. Assurer l'accessibilité universelle des services

- Tarification sociale : grille tarifaire modulée selon les revenus et les capacités financières des usagers
- Programmes d'aide financière : mobilisation du Programme d'exonération financière pour les

services d'aide domestique (PEFSAD) et d'autres dispositifs de soutien

- Couverture territoriale équitable : desserte des zones rurales et éloignées malgré les défis logistiques et économiques
- Non-discrimination : accès garanti indépendamment de l'origine, de la langue, de l'orientation sexuelle ou des croyances

5. Réduire la pression sur le système de santé publique

- Prévention des hospitalisations : détection précoce des signaux de détérioration et coordination avec les professionnels de santé pour éviter les situations d'urgence
- Report de l'hébergement institutionnel : maintien à domicile prolongé réduisant la pression sur les CHSLD et les ressources intermédiaires
- Collaboration intersectorielle : partenariats structurés avec les CISSS/CIUSSS, les GMF et les organismes communautaires pour assurer la continuité des soins
- Économies systémiques : contribution à la soutenabilité financière du système de santé par la réduction des coûts d'hébergement et d'hospitalisation

Revision #3

Created 29 July 2025 20:04:26 by Admin

Updated 14 October 2025 18:27:21 by Admin